

EXPOSITION

The seal of the Bibliothèque de l'Institut de France is partially visible on the left side of the page. It features a central torch with a flame, set against a circular background with the text 'BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT DE FRANCE' and a star.

**Dix ans de restaurations
à la Bibliothèque de
l'Institut de France**

Bibliothèque de l'Institut de France

19 mars – 13 juillet 2018

VITRINE 1

Introduction

La Bibliothèque de l'Institut de France est connue comme étant l'une des cinq bibliothèques patrimoniales les plus importantes de France. Elle est particulièrement attentive à la sauvegarde des collections dont elle a la charge depuis 1795.

Est dit patrimonial « un document, un objet ou un fonds auquel est attachée une décision de conservation sans limitation de durée » (*Charte de la conservation dans les bibliothèques*, art. 5).

Les bibliothèques mettent en œuvre au quotidien deux types d'actions :

- la conservation préventive permet de mettre à disposition du public présent et à venir un document dans le meilleur état d'intégrité ;
- la restauration traite les documents détériorés.

La mise en sécurité des documents concerne la protection contre les risques accidentels et naturels tandis que les actions de sûreté visent à lutter contre les vols et les déprédations.

La bibliothèque conserve, dans la salle de lecture en libre-accès, et surtout dans 13 magasins de stockage et 2 dépôts extérieurs, 25 kilomètres linéaires de collections, gérés par 6 magasiniers, encadrés par les 3 conservateurs en charge des secteurs documentaires : manuscrits, archives, et papiers savants ; livres imprimés anciens, fonds iconographiques ; livres modernes et périodiques.

L'un de ces conservateurs est chargé de la coordination des actions de conservation et de restauration : définition avec le directeur et les conservateurs des priorités selon un programme pluriannuel, définition des projets de restauration en concertation avec les responsables de secteur, sollicitation de restaurateurs pour les devis, attribution et suivi des restaurations, actions de conservation préventive (dépoussiérage, conditionnement) conduites par l'équipe des magasiniers, et supervision des commandes de matériel, effectuées par le secrétariat.

Un budget annuel spécifique est alloué, qui s'élève à environ 25 000 € pour les restaurations, 25 000 € pour le montage sur onglets et la reliure, 40 000 € pour les conditionnements sur mesure ou standards et les petites fournitures diverses répondant aux normes en vigueur (matériel de dépoussiérage, outils de marquage, colles, cire, savon, pinceaux, papiers, fantômes ...). Depuis 2016, 10 000 € sont attribués de manière exceptionnelle pour le programme pluriannuel spécifique concernant les photographies.

Cette exposition présente un choix de documents traités durant les dix dernières années et représentatifs de la diversité des collections : manuscrits médiévaux et modernes, archives contemporaines, livres imprimés anciens, estampes, photographies, objets d'art ...

Toutes ces actions se font selon les recommandations en vigueur :

Ministère de la culture et de la communication. *Protection et mise en valeur du patrimoine des bibliothèques. Recommandations techniques*. Paris, 1998 [en ligne sur le site de la BnF].

Mouren, R. (dir.). *Manuel du patrimoine en bibliothèque*. Paris, 2007

Coq, D. (dir.). *Apprendre à gérer des collections patrimoniales en bibliothèque*. Villeurbanne, 2012

Giovannini, A. *De tutela librorum. La conservation des livres et documents d'archives*. Genève, 1995

L'École nationale des sciences de l'information et des bibliothèques (enssib), le Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF), ainsi que les associations professionnelles telles le Bouclier Bleu ou BiblioPat, garantissent l'accès à tous via le web des informations indispensables et actualisées.

Document exposé:

Introduction de la charte de la conservation dans les bibliothèques. Elle a été élaborée en 2011 par le Service du livre et de la lecture du Ministère de la Culture et de la Communication et la Mission de l'information scientifique et technique et des réseaux documentaires du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Conservation préventive et actions de préservation

Tout document se détériore dans le temps. La conservation préventive est l'ensemble des actions ayant pour but de prévenir les dégradations et de prolonger la durée de vie des documents. Ce sont le contrôle de l'environnement, l'élaboration et le suivi d'un plan d'urgence, les supports de substitution pour la communication.

La préservation consiste à assurer la maintenance régulière des collections : interventions directes sur le document se limitant aux dégradations légères, conditionnement, reliure, équipement léger avant communication, dépoussiérage, gommage, entretien du cuir. En freinant la progression des dégradations, ces opérations évitent le recours à des traitements plus lourds.

Les paramètres idéaux pour la conservation préventive sont définis par des normes, qui peuvent varier en fonction des documents. Une photographie ou un parchemin, par exemple, n'imposent pas les mêmes contraintes.

Dans les bâtiments anciens, le respect de ces normes est difficile, voire impossible, notamment en ce qui concerne la luminosité (50 lux), ou les conditions thermohygro-métriques, 18 à 19 °C et 50-55 % de taux d'humidité dans l'air. Nos locaux sont soumis à de fortes amplitudes thermiques d'une saison à l'autre, comme en témoignent les relevés hebdomadaires effectués par un magasinier. Ces facteurs accélèrent le vieillissement des matériaux. La seule manière d'y remédier est de créer des environnements tampons, par des conditionnements, voire le placement dans des mobiliers fermés. La bibliothèque a recours à ces deux solutions, notamment pour les photographies et les objets.

Les conditionnements respectant les normes de conservation ont également la vertu de protéger des poussières et des polluants, et de limiter les dégradations liées aux manipulations, qu'il s'agisse des opérations de manutention, des communications aux lecteurs, ou des expositions.

Sûreté

En termes de sûreté, la première action concerne l'identification des documents. La bibliothèque utilise les outils de marquage recommandés par le C2RMF (Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France). L'historique de ses estampilles a été publié en 2012. Surtout, les modalités de pose ont été revues : il convient d'attester de la propriété sans nuire au document, par des marques tout à la fois lisibles, discrètes, et irréversibles. Un estampillage rétrospectif est programmé sur les planches illustrées des livres, mais aussi et surtout sur tous les feuillets manuscrits.

VITRINE 2

Sécurité

La bibliothèque a entrepris ces dernières années le repérage des collections prioritaires dans les sous-sols, dans le cadre de la préparation d'un plan d'urgence en cas de sinistre. Ces fonds ont fait l'objet d'un dépoussiérage, puis d'un conditionnement généralisé (notamment pour les périodiques de la collection Spoelberch de Lovenjoul en 2011-2013). Puis ils ont été dotés d'un étiquetage spécifique, en amont d'une étude sur leur redéploiement dans d'autres magasins.

Des surveillances particulières peuvent être mises en place au quotidien. Si nécessaire, des expertises sont sollicitées auprès du service de microbiologie du Muséum d'histoire naturelle, ce qui permet de limiter les opérations curatives chez un prestataire spécialisé. Il peut s'agir de désinsectisation (traitement par anoxie, sans produit chimique), ou de désinfection (traitement à l'oxyde d'éthylène). La bibliothèque y a eu recours en 2012, 2015, et 2017, pour des lots ciblés.

Un exemple de traitement après sinistre

En août 2015, le fonds de livres anciens scientifiques (cotes 8° M), en dépôt à la Cité des sciences et de l'industrie (Universcience), a subi un dégât des eaux consécutif à un incendie dans des locaux adjacents. L'assurance d'Universcience a permis de financer le séchage, la désinfection, le dépoussiérage et l'installation des livres dans un nouveau dépôt temporaire, gracieusement mis à disposition jusqu'en 2018 par le ministère des Affaires étrangères sur son site des Archives diplomatiques à La Courneuve. La Cité des sciences finance actuellement la restauration des livres endommagés, soit 180 volumes, qui s'achèvera en septembre 2019.

La Bibliothèque de l'Institut a pris en charge, dès 2017, la restauration des livres de ce fonds détériorés du temps de leur stockage jusqu'aux années 1980 dans les écuries du château de Chantilly.

Documents exposés :

- **Ephemerides astronomicae. 1769 – 1779.** Vienne, 1769 – 1779.
8° M, restauration financée par la Bibliothèque de l'Institut de France.
8° M 1929
Frédérique Navereau, 2017

8° M, restauration prévue sur financements Universcience, 2018-2019.
Trois prestataires ont été retenus (accord-cadre multi-attributaire) : Atelier Coralie Barbe, Frédérique Navereau, Atelier Quillet.
- **Dictionnaire de l'Académie française,** Paris, Coignard, 1694.
Fol O 56 Usuel T.1 et 2
Patricia Sirjean, 2013
- **Défets de la reliure conçue au 20e siècle** (demi-dos basane, plats recouverts de papier marbrés).

- **J. C. Scaliger. *Commentarii ... in sex libros De causis plantarum Theophrasti*.** Lyon, 1566.
Reliure aux armes de Charles de Valois, duc d'Angoulême (1573-1650), Paris, 1771-1777.
Fol M 141 A Réserve
Mécénat (2008 -2010)
- **Pétrarque. *Des remèdes de lune & l'autre fortune, prospère & adverse*.** Paris, 1523.
Fol M 39 A Réserve
Mécénat (2008 -2010)
- **A. Dürer. *Underweysung der Messung*.** Nüremberg, 1525.
Un parchemin manuscrit a été réutilisé au 16e siècle pour fabriquer cette reliure.
Fol M 353 A
Patricia Sirjean, 2012

VITRINE 3

Restaurations

Toute restauration nécessite des précautions particulières, qui ne peuvent être prises que si le conservateur a une bonne connaissance du document lui-même, de son histoire et des matériaux qui le constituent.

Les types d'interventions ont beaucoup évolué au cours des dernières décennies, ainsi que les matériaux utilisés. La déontologie actuelle recommande d'être peu interventionniste. Les matériaux utilisés sont soumis à des normes particulières, et les opérations effectuées doivent être réversibles. L'objectif n'est en aucun cas de remettre à neuf un document, mais de ralentir sa détérioration et de maintenir ou rétablir sa fonctionnalité. En outre, il faut être particulièrement attentif à ne pas détruire les informations fournies par un document. C'est la raison pour laquelle la Bibliothèque de l'Institut a choisi de ne pas restaurer les reliures d'époque, malheureusement rares, de sa collection d'incunables.

En revanche, grâce à un exceptionnel mécénat pendant les années 2008 à 2010, la bibliothèque a pu restaurer de nombreuses reliures précieuses, faisant appel à une dizaine d'ateliers. Le fonds des Folios M, livres anciens scientifiques dont une partie provient de l'Académie royale des sciences, en a été le principal bénéficiaire. Ces opérations se sont poursuivies par une mise en réserve de ces documents nouvellement restaurés.

Toute information concernant les interventions, les reproductions ou les expositions sont archivées, ainsi que les composants de la reliure non repositionnés ou défectueux. Faute de place, ces informations et matériaux ne peuvent pas toujours être conservés avec le document et sont archivés séparément.

Documents exposés :

- **Ovide. *Les Métamorphoses*.** Venise, 1509.
4° Duplessis 238 Réserve
Mécénat

- **F. Douaren. *De sacris Ecclesiae ministeriis ac beneficiis libri VIII.*** Paris, 1551.
8° Duplessis 3121
Patricia Sirjean, 2012
- **G.-A. La Roque de La Lontière. *Les Blasons des armes de la royale maison de Bourbon.*** Paris, 1626.
Reliure aux armes de Charles-Guillaume Lenormant d'Étioles (1717-1799).
4° Y 320 H Réserve
Frédérique Navereau, 2012
- **G. Sellius. *Historia naturalis...*** Utrecht, 1733.
Reliure aux armes de Joseph Bonnier de La Mosson (1702-1744).
4° M 262 U
Jeanne Lauricella, 2013
- **Albert le Grand. *Physica.*** 1488/1489.
Reliure postérieure, aux armes du cardinal de Richelieu.
Fol M 95 Réserve incunables
Mécénat (2008 -2010)
- ***Les Grandes Chroniques de France.*** Paris, 1404.
Reliure de velours sur ais de bois, volontairement non restaurée.
Fol X 16 Réserve incunables

VITRINE 4

La collection d'objets d'art

La Bibliothèque de l'Institut conserve plus de 1 600 objets d'art, historiques et commémoratifs, d'une grande variété. Un récolement complet, accompagné d'une campagne de reproduction photographique, marquage, dépoussiérage et conditionnement, a été effectué en 2016.

À l'occasion de la création de salons d'exposition au fond de la salle de lecture, la bibliothèque a fait appel à une restauratrice d'objets d'art pour nettoyer et consolider certains des objets exposés.

La collection Godefroy et les pièces comportant des sceaux

Le fonds de manuscrits de la bibliothèque de l'Institut comporte un ensemble de copies et de pièces originales concernant l'histoire de France aux XVI^e et XVII^e siècles, provenant de Théodore Godefroy et son fils Denis II, historiographes de France sous Louis XIII et Louis XIV. AU XIX^e siècle, les actes ont été pliés et reliés dans des recueils in-folio. Les sceaux, la plupart appendus, ont été emballés dans des papillotes de papier journal. Ceux dont les attaches étaient rompues ont été placés à l'intérieur du recueil. Beaucoup ont donc été abîmés, voire brisés.

Afin d'améliorer la présentation et la conservation de ces pièces scellées, le choix a été fait d'une conservation dite « absolue » : une boîte avec des cales amovibles, permettant de placer le sceau. Ces sceaux et bulles n'étant pas rares (on les trouve aux Archives nationales), aucun budget n'a été affecté pour leur restauration ; une base de données illustrée les recense.

En revanche, lorsqu'au fur à mesure du catalogage des pièces scellées sont trouvées, nous effectuons une mise à plat du parchemin, un dépoussiérage et un stockage à part.

Documents exposés :

- **Abbé François Tallemant. Contresignature sur un acte signé par Élisabeth-Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans, Princesse palatine concernant l'abbé Jacques Berthet, dans : Auto-graphes des membres de l'Académie française.**
Sceau brisé de cire rose aux armes de la Princesse palatine.
Ms 2716, f.127
Ateliers Saint-Martin, 2015
- **Recueil de contrats de mariage.**
Parchemin et papier, 121 feuillets.
Sceau appendu rouge au feuillet 29.
Ms Godefroy 304
Atelier Quillet, 2012-2014

VITRINE 5

Les herbiers

Depuis plus de 10 ans, les herbiers occupent une place de choix dans les axes prioritaires de conservation de la bibliothèque. Une grande partie d'entre eux provient du fonds Benjamin Delessert. Sont présentées ici les restaurations les plus récentes, herbiers de spécimens du monde entier ou plus simplement herbiers aquarellés. La plupart sont classés en manuscrits, mais on en trouve quelques-uns parmi les imprimés.

Documents exposés :

- **Plantes du Japon. Aquarelles et gouaches sur papier de riz.** Couverture en soie. 18e siècle.
Collection Delessert Ms989 (1)
Hélène Davergne, 2017
- **Raphaël Trichet du Fresne. Icones quarumdam plantarum.** 1622.
Collection Delessert Ms 999
Hélène Davergne, 2017

- **J. Bürmann, P. Hermann, *Collectio plantarum Zeylanensium...***
Herbier cingalais dont les spécimens sont montés au moyen de cartouches gravés et découpés, accompagnés parfois de papillons ou d'autres insectes avec des annotations de Paul Hermann, Jean Bürmann et autres. 17^e siècle.
Ms 3912 Réserve
Hélène Davergne, 2015
- **J. B. Ellis (éd.). *North American Fungi*. 1878.**
*4°M 340 *** I Réserve*
Hélène Davergne, 2016
- **Commandant D. Delise. *Herbier algologique*. 1826.**
Ms 3918
Hélène Davergne, 2016

VITRINE 6

Le montage des manuscrits et la reliure

Le fonds de manuscrits, archives et papiers savants de la Bibliothèque de l'Institut est exceptionnel. Le catalogue exhaustif est consultable en ligne dans la base des manuscrits de l'Enseignement supérieur et de la recherche, *Calames*.

Afin d'assurer la sécurité et la conservation de documents régulièrement consultés, la bibliothèque consacre chaque année une part importante de son budget de restauration et conservation au montage sur onglets des manuscrits, en particulier des correspondances et des recueils d'autographes. Après éventuelles restaurations et consolidations (déchirures, faux plis...), plusieurs documents par page sont montés de manière réversible sur une charnière de papier japonais. L'ensemble est relié (toile, demi-marouquin ou plein buffle).

Cette pratique n'est pas nouvelle. Les reliures du XIX^e siècle témoignent d'une même volonté de préserver les documents. Nombre d'entre elles portent un fer en bas du dos : « INSTITUT », et une signature au compositeur du relieur GARDIEN, parfois accompagnée d'une date, sur la garde volante. Ce travail a concerné des ensembles de brochures, des pièces manuscrites - correspondances ou grands dessins de maîtres, collection Godefroy -, les publications annuelles de l'Institut et des académies, mais aussi, moins heureusement, des ensembles photographiques.

Les techniciens d'art de l'atelier de la bibliothèque Mazarine sont d'un précieux secours. Leur sont confiés le démontage des pièces prêtées aux expositions extérieures (une vingtaine à une quarantaine par an), la découpe de chemises de conservation pour les estampes, celle de signets de cote qui évitent de coller des étiquettes de rondage au dos des reliures.

Aujourd'hui, par souci d'économie, la bibliothèque ne relie plus les périodiques. En revanche, elle s'attache à faire relier avec soin les publications de l'Institut et des Académies, dont leurs publications officielles dites « Publications vertes ».

Documents exposés :

- **L.-F.-J. Caignart de Saulcy. *Correspondance numismatique*. 1833-1873.**
Ms 2274
Hélène Davergne, 2015
- **Autographes des membres de l'Académie française.**
Ms 2716
Bourgogne reliure, 2015
- **Ernest La Jeunesse. *Portraits d'académiciens*.**
Acquisition 2015
Ms 8529
Reliure Baillot, 2015
- **Publications officielles de l'Institut, dites « Publications vertes ». Année 2014.**
4° AA 34 A
Reliure Baillot, 2016
- **Alfred de Vigny. *La Mort du loup*.**
Manuscrit autographe. Acquisition 2016.
Ms 8547 (1)
Véronique Déro (Libellus), 2017
- **« Luc Vân Tiên Ca Diên », poème annamite.**
Version populaire illustrée par Lê dui Trach dit Tho, lettré de la cour de Hué, sous la direction d'Eugène Gibert, chef d'escadron d'artillerie de marine.
Texte encadré de 134 enluminures foliotées de droite à gauche.
Ms 3816
Reliure Baillot, 2016

VITRINE 7

Les fonds graphiques

L'iconographie est répartie entre les collections de manuscrits, d'imprimés et d'objets. Dessins, gravures, cartes et plans et photographies sont régulièrement consultés. Des ensembles entiers bénéficient de traitements approfondis : identification, classement, dépoussiérage, conditionnement, cotation, estampillage et signalement. Citons pour exemple le fonds Hercule Catenacci, qui a fait l'objet d'une récente exposition, ou encore les estampes contemporaines. Des travaux sont en cours pour dédier un magasin adapté à ces estampes, dont une partie composent le Cabinet de l'Académie des beaux-arts, formé des œuvres des académiciens et des lauréats des prix, créé par Louis-René Berge en 2008.

Documents exposés :

- **A. Jacquemin. *Le Square du vert galant.***
Gravure montée sur passe-partout pour le Cabinet d'estampes contemporaines de la bibliothèque créé en 2008.
Fol N 281 (g)
Montage Julien Fourrey
- **Feuille d'éventail sur le thème de *Paul et Virginie*, d'après un modèle d'Hercule Catenacci,**
chromolithographie et lithographie aquarellée.
Fol N 255, f.45
Hélène Davergne, 2016
- **A. Bosse. *Cucumis sylvestris, Asininus dictus.***
Gravure utilisée au 19e siècle comme chemise pour l'ouvrage Fol AA 54 A *.
Fol N 320
Hélène Davergne, 2017
- **N. Robert. *Anapodophyllon Cadanense Morini.***
Gravure qui servait de chemise pour le périodique Fol M 99 R *.
Ces planches font partie d'une suite de 319 gravures illustrant l'Histoire des plantes, « Les plantes du Roi », grand ouvrage de botanique préparé au 17e siècle par l'Académie royale des Sciences.
Fol N 321
Hélène Davergne, 2017

VITRINE 8

Les photographies

Les collections photographiques de la bibliothèque de l'Institut sont d'une extrême richesse ; on évoque souvent la présence d'« incunables » de la photographie. Ces collections se composent de plusieurs dizaines de milliers d'unités. Une partie des photographies provient de l'Académie des sciences, qui suivit de près l'invention des divers procédés techniques, mais la majorité fut donnée à l'Académie des inscriptions et belles-lettres qui, à partir de 1849, encouragea l'utilisation de la photographie dans les expéditions archéologiques.

Ces fonds ont été portés à la connaissance du public grâce à un travail de repérage et de mise en perspective historique réalisé par les professeurs du Service des actions pédagogiques de l'Institut en amont de l'exposition « Éclats d'histoire » au Musée Marmottan-Monet en 2004.

Les photographies sont des documents particulièrement vulnérables, et font l'objet de normes spécifiques.

Pour les collections de la bibliothèque, il convient de citer le nom de Lucien Clergue, premier photographe élu à l'Académie des beaux-arts, disparu en 2014, qui avait formulé des recommandations sur certaines pièces parmi les plus prestigieuses. Ces préconisations ont servi de base au récolement des photographies, aujourd'hui en grande partie réalisé, et au programme pluriannuel de conservation entrepris ces dernières années.

Ainsi la bibliothèque s'attache chaque année à définir des priorités et à restaurer et conditionner les pièces les plus précieuses. En 2015-2017, le corpus légué par Maxime Du Camp à l'Académie française a bénéficié de ce programme. Des 215 négatifs à l'album publié, la bibliothèque conserve toute la série de clichés de l'académicien réalisée lors de son voyage au Proche-Orient, avec Gustave Flaubert, en 1849-1850. Ces photographies, passées du statut de matériel documentaire à celui d'objet patrimonial, ont été restaurées, reconditionnées et numérisées afin d'éviter leur manipulation.

Documents exposés :

- **B. Facchinelli. *Il tapetto in partenza per la Mecqua.***
Ms 4060 (3), f. 46
Gaël Quintric (Abaca), 2017
Restauration financée par l'INHA
- **Maxime Du Camp. *Égypte, Nubie, Palestine et Syrie.*** Livraison spécimen. Dessins photographiques recueillis pendant les années 1849, 1850 et 1851. Paris, Gide et J. Baudry, 1852.
Fol Z 129 H Réserve
Restauration de la photographie : Françoise Ploye et Annabelle Chabauty, 2016.
Restauration de la couverture et des serpentes : Florence Malo (Atelier Coralie Barbe), 2017.
- **Édouard-Léon Scott de Martinville. *Phonautogrammes.*** 1860.
Premier enregistrement reconnaissable de la voix humaine, inscrit au Registre Mémoire du monde de l'UNESCO en 2016.
Ms 2935 (2) Réserve
Florence Malo (Atelier Coralie Barbe), 2017

Exposition réalisée par la Bibliothèque de l'Institut de France

Commissaire :

Béatrice DELESTRE, conservateur (imprimés anciens et iconographie).

Commissaire associé :

Olivier THOMAS, bibliothécaire adjoint spécialisé (imprimés anciens et iconographie).

Toute l'équipe de la bibliothèque de l'Institut de France, en particulier :

Françoise Bérard, directeur, Michèle Moulin, conservateur général, pour leurs relectures ;
Ghislaine Vanier, pour le montage de l'exposition ;
Aurélia Salahou, pour la conception du livret d'exposition.